

# Arrêté fédéral sur l'immobilier du DDPS pour l'année 2015

du 22 septembre 2015

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu l'art. 167 de la Constitution<sup>1</sup>,  
vu le message du Conseil fédéral du 18 février 2015<sup>2</sup>,  
*arrête:*

## **Art. 1**           Principe

Les investissements dans des immeubles selon le message du Conseil fédéral du 18 février 2015 sur l'immobilier du DDPS pour l'année 2015 sont adoptés.

## **Art. 2**           Crédits d'engagement assujettis au frein aux dépenses

Un crédit d'ensemble de 455,28 millions de francs est accordé pour la réalisation des projets énumérés dans l'annexe, de même que pour le crédit-cadre.

## **Art. 3**           Transferts dans le cadre du crédit d'ensemble

<sup>1</sup> Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) est habilité à procéder à des transferts de crédits dans le cadre du crédit d'ensemble.

<sup>2</sup> Les crédits d'engagement peuvent être augmentés en tout de 5 % au maximum au moyen de transferts de crédits.

## **Art. 4**           Crédit additionnel assujetti au frein aux dépenses

Un crédit additionnel de 12,33 millions de francs est accordé pour la transformation du Centre logistique de l'armée Monteceneri, pour laquelle 59,4 millions de francs ont déjà été alloués.

<sup>1</sup> RS 101

<sup>2</sup> FF 2015 1751

**Art. 5** Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 1<sup>er</sup> juin 2015

Le président: Claude Hêche

La secrétaire: Martina Buol

Conseil national, 22 septembre 2015

Le président: Stéphane Rossini

Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

**Liste des crédits d'engagement**

	Millions de francs
<b>Crédits d'engagement</b>	
Thoune BE, place d'armes, assainissement total de la caserne de la troupe I (projet n° DNA-A/2243) <i>(ch. 2.1 du message)</i>	71,940
Isonne TI, place d'armes, assainissement total de la caserne/remplacement de la halle polyvalente (projet n° DNA-A/2711) <i>(ch. 2.2 du message)</i>	55,000
Réseau national de conduite, durcissement des nœuds du réseau, 2 <sup>e</sup> étape (projet n° DNA-A/3339) <i>(ch. 2.3 du message)</i>	52,800
Emmen LU, aérodrome militaire, assainissement des surfaces d'exploitation affectées au service de vol et du franchissement de la rivière Rotbach (projet n° DNA-A/3768) <i>(ch. 2.4 du message)</i>	17,600
Station radar militaire (MRS), construction d'un nouveau téléphérique, 2 <sup>e</sup> tronçon (projet n° DNA-A/2363) <i>(ch. 2.5 du message)</i>	16,215
Ouvrage en altitude, assainissement, désenchevêtrement et durcissement des nœuds du réseau (projet n° DNA-A/2273) <i>(ch. 2.6 du message)</i>	12,870
<b>Total intermédiaire</b>	<b>226,425</b>
<b>Crédit-cadre</b> <i>(ch. 3 du message)</i>	<b>228,855</b>
<b>Total du crédit d'ensemble «Immobilier du DDPS»</b>	<b>455,280</b>
<b>Crédit additionnel, Centre logistique de l'armée Monteceneri TI</b> <i>(ch. 4 du message)</i>	<b>12,330</b>

